



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée ordinaire
du Conseil de quartier d'Orsainville
Mercredi 22 février 2023, 19 h 00,
Salle 106-107, Centre communautaire du Jardin
4225, rue de Roses, QUÉBEC**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

M ^{me} Carine Blenny	Administratrice
M ^{me} Chantale Coulombe	Administratrice
M. Benoît Gosselin	Administrateur
M. Émile Grégoire	Administratrice
M. Daniel Di Blasio	Administrateur
M. Moussa Diarso	Administrateur

ÉTAIT ABSENTS(ES):

M ^{me} Judith Gagnon	Administrateur
M ^{me} Sonia Tchuembou	Administratrice
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, district de Louis-XIV, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Renée Poulin	Secrétaire de soutien

Cinq citoyens assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM



CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 1^{ère} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE
20 FÉVRIER 2023, 19 h 00
SALLE 106-107, CENTRE COMMUNAUTAIRE DU JARDIN
4225, rue des Roses, QUÉBEC (Québec)**

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Nomination du président(e) de l'assemblée	19 h 05
4.	Fonctionnement du Conseil de quartier	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• Calendrier des rencontres 2023-2024• Nomination des officiers du Conseil d'administration• Composition du CA : postes de membres cooptés	
5.	Dossiers du Conseil de quartier – Plan d'action	19 h 30
6.	Assemblée générale annuelle	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none">• Date et lieu de l'assemblée• Nomination du président d'élection	
7.	Correspondance et trésorerie	19 h 45
	<ul style="list-style-type: none">• Nomination des signataires des effets bancaires• Choix de l'institution financière• Autorisation du paiement pour le service d'un ou d'une secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux en 2023.	
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 55
9.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 15
10.	Divers	20 h 35
	<ul style="list-style-type: none">• Page Facebook du Conseil de quartier• Stationnement dans le secteur de l'Église Saint-Pierre-Aux-Liens	
11.	Levée de l'assemblée	20 h 50



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Ernesto Salvador Cobos préside l'assemblée en l'absence d'officiers dûment élus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Ernesto Salvador Cobos fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts. Une modification est apportée à l'ordre du jour en insérant le point no 3 – Présentation des membres. La numérotation de l'ordre du jour est ajustée en conséquence.

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

M. Ernesto Salvador Cobos invite les membres du Conseil de quartier d'Orsainville à faire une courte présentation auprès de l'auditoire.

4. NOMINATION DU PRÉSIDENT(PRÉSIDENTE) DE L'ASSEMBLÉE

CQO-23-CA-001

SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Ernesto Salvador Cobos président de l'assemblée.

ADOPTÉ

5. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 – Calendrier des assemblées ordinaires 2023-2024

Les assemblées ordinaires du Conseil de quartier d'Orsainville auront lieu le 4^e mercredi de chaque mois. D'ici juin 2023, les assemblées auront lieu aux dates suivantes :

- 22 mars 2023 – Salle Pavillon du Jardin, 5295, rue des Violettes.
- 26 avril 2023 – Salle Desjardins, Centre communautaire du Jardin, 4225, rue des Roses.
- 24 mai 2023 – Salle Pavillon du Jardin, 5295, rue des Violettes.
- 28 juin 2023 – Salle Pavillon du Jardin, 5295, rue des Violettes.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CQO-23-CA-002

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter les dates proposées.

ADOPTÉ

5.2 – Nomination des officiers du Conseil d'administration.

M. Ernesto Salvador Cobos fait la lecture des postes et des responsabilités qui s'y rattachent. Les nominations qui ont été acceptées à l'unanimité sont les suivantes :

- Mme Judith Gagnon – Présidente.
- M. Benoît Gosselin – Vice-président.
- M. Émile Grégoire – Secrétaire.
- Mme Sonia Tchuembou – Trésorière.
- Mme Carine Blenny – Administrateur.
- Mme Chantale Coulombe – Administrateur.
- M. Daniel Di Blasio – Administrateur.
- M. Moussa Diarso - Administrateur

5.3 – Composition du CA – Postes de membres cooptés.

M. Ernesto Salvador Cobos explique qu'un Conseil d'administration est composé de huit membres élus et de trois personnes cooptées par les administrateurs. Ces personnes doivent être résidentes du quartier, ou représentant d'un organisme communautaire ou économique dans le quartier. Ces nominations peuvent être faites tout au long de l'année.

Concernant les postes de membres cooptés à pouvoir au sein du Conseil d'administration, M. Ernesto Salvador Cobos précise que les citoyens qui souhaitent présenter leur candidature à une date avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle (AGA), et qui souhaiteront éventuellement poursuivre leur mandat après l'AGA, pourront utiliser à nouveau le même bulletin de candidature lors de l'AGA.

Étant donné qu'ils auront complété leur bulletin à la même année (2023 dans ce cas) ils vont pouvoir le réutiliser. À noter que cette situation ne pourra pas s'appliquer pour ceux et celles qui auront complété leur bulletin de candidature en 2022. (Référence : courriel de M. Ernesto Salvador Cobos daté du 22 février 2023).

CQO-23-CA-003

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de reporter la cooptation de membres à la prochaine assemblée ordinaire prévue le 22 mars 2023.

ADOPTÉ

6. PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Avec la Table de quartier, M. Benoît Gosselin mentionne, certains dossiers ont été travaillés. Il y a eu une consultation publique et différents questionnements ont été discutés sur lesquels le Conseil de quartier pourrait travailler.

Voici les cinq thèmes principaux :

- Protection des espaces verts.
- Transport et sécurité.
- Loisirs.
- Aînés.

Nous avons un document synthèse qui servirait de base pour le plan d'action pour le quartier pour la prochaine année. S'il y a d'autres sujets qui s'ajoutent, le Conseil de quartier sera là pour les noter.

Mme Chantale Coulombe mentionne qu'il y a des personnes qui connaissent M. Michel Lagacé qui a travaillé très fort pour empêcher la démolition de la serre indo-australienne du Zoo de Québec. C'est une personne très passionnée et très entière. Nous avons demandé à Mme Judith Gagnon de lui demander de nous accompagner pour des dossiers qu'il maîtrise bien. Il y aurait des comités où on pourrait faire le suivi sur ces entités complémentaires.

Mme Carine Blenny précise que le Conseil de quartier n'a pas encore de plan de « match ». Pour le moment, on a regardé les documents qui existent, mais nous n'avons pas défini le plan de travail pour y arriver. Cela fera partie des travaux du Conseil de quartier, mais nous n'avons pas d'échéance ni de méthode pour le moment.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que ce document sera mis en consultation pour que les citoyens puissent l'enrichir, lorsqu'il sera bien avancé.

Une question se pose à savoir à quel niveau le groupe de travail interviendra sur le plan d'action ? Nous avons en tête une procédure qui sera établie après l'AGA. Nous avons un an pour produire le plan d'action. Nous désirons que le plus de gens possible contribuent pour avoir un portrait actuel des enjeux importants par rapport aux documents existants qui datent de quelques années. On va pouvoir contribuer à la recherche avant quand nous aurons eu l'occasion de faire valoir certains points de vue.

Le Conseil d'administration a un certain délai devant lui afin d'avoir le point de vue du plus de personnes possibles.

En ce qui concerne la Table de quartier, M. Benoît Gosselin explique qu'elle fait avancer des dossiers en produisant principalement des mémoires. C'est une initiative citoyenne, des gens impliqués, non-élus et sans budget, mais qui n'a pas la même dynamique que le Conseil de quartier qui est quand même encadré



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

par la Ville de Québec qui collabore avec la Ville. Un Conseil de quartier est quand même encadré avec la Ville de Québec. C'est la Ville qui a des obligations envers le Conseil de quartier, ce qui n'est pas le cas avec Table de citoyens.

M. Ernesto Salvador Cobos explique que le Conseil de quartier fera une démarche de participation publique pour discuter du plan d'action et soumettre le document à l'avis des citoyens. On peut avoir une consultation en amont et consulter les citoyens et produire un document qui constitue le consensus de tout le monde.

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2023

L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi, 26 avril 2023, dans la salle Desjardins du Centre communautaire du Jardin, au 4225, rue des Roses.

CQO-23-CA-004

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR M. EMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la date du mercredi, 26 avril 2023, pour la tenue de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ

M. Ernesto Salvador Cobos précise que le président d'élection doit être accompagné par deux citoyens, à la demande de M. Moussa Diarso.

Il est possible que les assemblées ordinaires du Conseil de quartier se tiennent à un autre endroit. Il faut donc consulter l'ordre du jour pour en être informé.

CQO-23-CA-005

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME CARINE BLENNY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Ernesto Salvador Cobos comme président d'élection et que celui-ci puisse être assisté de deux citoyens.

ADOPTÉ

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

8.1 – Nomination des signataires des effets bancaires.

Les signataires des effets bancaires sont, en pratique, le président, le vice-président et le secrétaire du Conseil de quartier. Les membres sont d'accord pour désigner les personnes suivantes :

- Mme Judith Gagnon, présidente.
- M. Émile Grégoire, secrétaire
- Mme Sonia Tchuembou, trésorière



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CQO-23-CA-006

SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter Mme Judith Gagnon, M. Émile Grégoire et Mme Sonia Tchuembou comme signataires des effets bancaires.

ADOPTÉ

M. Ernesto Salvador Cobos remet le chèque de fonctionnement du Conseil de quartier d'Orsainville au montant de 2,500.00 \$ pour un prochain dépôt dès que le compte qui sera ouvert chez Desjardins.

8.2 – Choix de l'institution financière

Les membres ont porté leur choix sur la Caisse Populaire Desjardins.

M. Ernesto Salvador Cobos remet le chèque de fonctionnement du Conseil de quartier d'Orsainville au montant de 2,500.00 \$ pour un prochain dépôt dès que le compte qui sera ouvert chez Desjardins.

CQO-23-CA-007

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de choisir la Caisse Populaire Desjardins, située au 11055, boulevard Henri-Bourrassa, Québec (Québec) G1G 6K7.

ADOPTÉ

8.3 – Autorisation du paiement pour le service d'un (e) secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux en 2023

CQO-23-CA-008

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'engager les frais pour le service d'une secrétaire de soutien pour rédiger les procès-verbaux du Conseil de quartier d'Orsainville pour l'année 2023.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-009

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASION ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour le service de Mme Renée Poulin pour l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville du 22 février 2023.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-010

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR MME CARINE BLENNY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le paiement des frais de secrétariat soit revu à l'assemblée générale annuelle selon la tarification des autres conseils de quartier. Le paiement pourrait être maintenu ou modifié.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Marie-Pierre Boucher précise qu'elle va se pencher sur les sujets pour lesquels les citoyens m'interpellent. Elle compte partager ces sujets par le biais de comités pléniers, grâce à des présentations et des éléments discutés lors des comités pléniers du Conseil d'arrondissement. Lorsque les membres posent des questions, elle va tenter de leur répondre.

Compte tenu que M. Éric Ralph Mercier est absent pour cause de maladie, M. Frank Tremblay lui fera rapport des discussions partagées au cours de cette assemblée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Mme Chantale Coulombe s'est montrée intéressée par les commentaires d'une citoyenne concernant la mobilisation citoyenne. Une citoyenne est venue assister à l'assemblée pour voir comment fonctionne un Conseil de quartier.

Une citoyenne mentionne que les gens peuvent devenir responsables de certains dossiers et y collaborer.

11. DIVERS

Un citoyen demande s'il y a des développements pour le futur centre aquatique projeté entre les deux nouvelles écoles. Mme Marie-Pierre Boucher fera le suivi sur cette question. Il y a une proposition du Conseil de Ville, de la part de l'équipe Priorité Québec, pour savoir où en est ce projet.

Un citoyen précise qu'il n'y a pas de piscine publique dans le quartier d'Orsainville. On pense à une piscine extérieure qui se trouverait à proximité dans notre quartier.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'il y a quand même des projections en ce sens à la Ville. Le plan aquatique en est un. Par exemple, on a besoin d'une piscine, un jeu d'eau, pour tant de citoyen dans un certain rayon et autres. Ce plan évite que cela devienne un sujet politique. Cela permet de s'assurer que



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

tous les citoyens, peu importe le quartier où ils demeurent, si le besoin est présent, qu'ils aient une réponse à leurs besoins.

Nous travaillons sur un plan pour les loisirs. Il y a plusieurs éléments qui sont vus dans une optique « Ville » pour faciliter les réponses à l'ensemble des citoyens. Nous pourrions parler du plan aquatique à un autre moment pour dire un peu quelle est la planification en fonction de la désuétude et des besoins des secteurs. Il peut arriver que certains projets soient devancés, par exemple, un trou dans une piscine. Dans un certain horizon, il arrive des événements qui nous obligent à intervenir, mais le budget demeure le même.

Un citoyen demande ce qu'il en est de Vélo-Cité. Le premier axe est supposé venir à Charlesbourg.

Il s'agit d'un axe nord-sud et cet axe est présentement sous examen. Il faut qu'il soit hors-chaussée et très sécuritaire. Les sections possibles sont analysées. Il n'y a pas d'information pertinente à fournir pour le moment mais ce sont des experts de la vision sur la mobilité active et intelligente qui y travaillent. Davantage de développements devraient être disponibles au printemps.

Un citoyen demande combien on donne de temps pour une consultation.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que cela dépend des dossiers et des secteurs. Dans la convocation qu'on affiche à chaque mois sur le site Internet de la Ville, on peut voir l'ordre du jour et s'il y a une convocation qui s'en vient. Mais pour les citoyens qui habitent le secteur où le projet sera mis en place, en envoi des avis porte-à-porte deux semaines à l'avance, avant l'assemblée publique de consultation indépendamment des dossiers, mais très souvent, il y a une semaine de plus pour que les citoyens puissent s'exprimer par écrit et envoyer leurs commentaires. On ne convoque pas systématiquement tous les citoyens du quartier pour une consultation publique.

11.1 – Page Facebook du Conseil de quartier

Mme Chantale Coulombe précise que le Conseil de quartier d'Orsainville envisage la création prochaine d'une Page Facebook où ce type d'information serait affiché. Notamment, les citoyens pourront s'inscrire pour les prochaines rencontres. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que les citoyens peuvent également s'inscrire sur la liste des abonnés placée sur la table à l'entrée.

11.2 – Stationnement dans le secteur de l'Église Saint-Pierre-aux-Liens

M. Benoît Gosselin mentionne qu'il y a beaucoup de citoyens qui sont inquiets par la réduction future du stationnement; c'est déjà un sujet très chaud. Il y aura un nouveau bâtiment qui se construira partiellement sur le stationnement. Y aura-t-il suffisamment de stationnement? Est-ce que



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

l'entrepreneur va prendre la totalité de l'espace pour ses besoins en équipement, etc.?

On mentionne que c'est plus difficile pour les aînés à mobilité réduite et il s'agit du seul lieu où il y a un regroupement de services.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'une présentation pourra être faite au Conseil de quartier.

Un citoyen demande si le projet nécessite un changement de zonage. La réponse est que le changement a été fait, car il s'agit d'un projet qui date de 2020.

Utilisation de l'article 74.4

L'article 74.4, en vertu de la Charte de la Ville de Québec, Capitale Nationale du Québec, est utilisé dans des projets de logements sociaux ou certains autres projets. Avec l'article 74.4, on ne va pas jusqu'au référendum. Les citoyens seront informés et consultés, mais on n'a pas la possibilité d'en arriver à un référendum.

Dans certains projets, on pourrait, la plupart du temps, se retrouver avec le syndrome « pas dans ma cour ». On le voit dans le cas des logements sociaux. Il y a une inquiétude des citoyens. On veut s'assurer que tout le monde ait une place et qu'il n'y ait pas de blocage pour un projet qui est nécessaire pour la population, pour la mixité sociale et les besoins de tous.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE M. ERNESTO SALVADOR COBOS ET
SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de
lever l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville à 21 h 00.

ADOPTÉ

Procès-verbal rédigé par Mme Renée Poulin et révisé par Mme Judith Gagnon et
M. Émile Grégoire.

SIGNÉ

M^{me} Judith Gagnon, présidente

SIGNÉ

M. Emile Grégoire, secrétaire